



Genève, le 19 février 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, de la commune de Lancy et de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif

Un quartier fait avec et par les habitants: l'exemple des Semailles à Lancy

Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), accompagné de MM. Damien Bonfanti, maire de la commune de Lancy, et Damien Clerc, secrétaire général de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), ont présenté l'avant-projet de plan localisé de quartier (PLQ) Les Semailles, réalisé avec les habitants du périmètre. Ils étaient accompagnés de Mme Sandrine Meyer-Chanson, présidente de l'association "Les Passereaux", et de Mme Christina Meissner, députée et membre du comité de Pic-Vert Assprop Genève.

Une démarche collective

Le projet de PLQ des Semailles est le fruit d'une démarche unique et exemplaire à plusieurs égards: la détermination et l'engagement d'habitants-propriétaires qui ont choisi la collaboration et la proposition plutôt que l'opposition systématique, un soutien politique à cette démarche aussi bien au niveau communal que cantonal, la présence d'acteurs fonciers déterminants et pérennes comme la commune de Lancy, la FPLC et l'Etat, ou encore la collaboration des promoteurs au projet des habitants. Au final, ce PLQ, qui va entrer en procédure au printemps 2018, présente des atouts supplémentaires par rapport à sa version initiale : des contraintes foncières mieux prises en compte, une densité plus élevée (1,5 contre 1,3), des formes architecturales plus variées, une meilleure utilisation de l'espace public avec un parc central ainsi qu'une meilleure connexion au reste du quartier.

Ce projet met en lumière les gains de la concertation dans les projets urbains. "Elle est un processus qualitatif et collectif qui permet de faire évoluer les projets de manière favorable pour l'ensemble des acteurs et pour le projet lui-même", souligne Antonio Hodgers, conseiller d'Etat. La participation des habitants aux projets urbains sur l'ensemble du territoire cantonal est aujourd'hui systématique.

Rappel historique

Le secteur des Semailles sur le territoire de la commune de Lancy est identifié depuis 1985 comme voué à la densification de la zone villas en zone de développement 3, en raison notamment de sa proximité avec les transports publics (tram). Au terme d'un long processus, un plan directeur de quartier a été adopté par la commune en 2012, puis en 2013 par le Conseil d'Etat. Ce plan a été décliné parallèlement en quatre premiers plans localisés de quartiers, adoptés en novembre 2013 par le Conseil d'Etat.

Les habitants et propriétaires de parcelles, réunis en association "Les Passereaux" et soutenus par l'association Pic-Vert, se sont opposés aux plans localisés de quartier proposés, en demandant à pouvoir présenter un projet alternatif élaboré à l'été 2012. Contestés après leur adoption, les quatre PLQ ont été confirmés en 1ère instance en juin 2015. "En absence de la concertation qui prévaut aujourd'hui dans l'élaboration des PLQ, l'opposition fut nécessaire et, au final, positive puisque la demande des habitants, appuyée par le Grand Conseil, de participer au projet de développement de leur quartier, a été entendue. Construire avec et non contre les habitants d'un quartier, c'est possible à condition que la volonté soit partagée et qu'une implication sans faille anime tous les acteurs. C'est le cas dans ce projet", rappelle Christina Meissner.

Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers a alors répondu favorablement à la demande des habitants-propriétaires des Semailles, en accord avec les autorités de la commune de Lancy. L'association renonce à recourir au Tribunal fédéral contre les PLQ en force et s'emploie à réunir les propriétaires souhaitant mettre en œuvre un projet alternatif. Cette démarche répond également à la motion 2115 du Grand Conseil de 2014, qui enjoint le Conseil d'Etat à développer ce périmètre en concertation avec les habitants-propriétaires.

PLQ 29'835 des Semailles en bref

- 13 parcelles dont 10 parcelles privées, 1 parcelle communale, 1 FLPC, 1 Etat
- Environ 15'000 m2 SBP logement, soit 130 à 140 logements
- Mise à l'enquête technique : printemps 2018
- Mise à l'enquête publique : 2ème semestre 2018
- Adoption par le Conseil d'Etat : 2ème semestre 2019

[Consulter la présentation power point.](#)

Pour toute information complémentaire :

- *DALE : M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DALE, T. +41 76 304 20 66;*
- *Commune de Lancy : M. Damien Bonfanti, maire, T. +41 76 394 31 93;*
- *FPLC : M. Damien Clerc, secrétaire général, T. +41 22 322 20 70;*
- *Association Pic-Vert : Mme Christina Meissner, membre du comité, T. +41 78 821 16 69.*